



HAL
open science

Ecologiste (mouvement)

Bruno Villalba

► **To cite this version:**

| Bruno Villalba. Ecologiste (mouvement). Encyclopédie Universalis, 2021. hal-03881071

HAL Id: hal-03881071

<https://hal.science/hal-03881071>

Submitted on 21 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Villalba B., « Le mouvement écologiste », article in *Encyclopédie Universalis*, 2021
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/mouvement-ecologiste/> ;

ÉCOLOGISTE (MOUVEMENT)

C210059

L'écologie politique est née au début des années 1970. Dans de nombreux pays, cette idéologie est restée marginale – notamment dans les pays qui rencontrent le plus de difficultés de « développement » – mais, progressivement, dans d'autres zones (pays développés dits « du Nord »), son influence s'est accrue. Au début du XXI^e siècle, l'universalisation du modèle productiviste libéral entraîne de profondes modifications économiques et politiques, le « new public management » devient la norme de régulation entre les secteurs publics et privés, et plusieurs secteurs connaissent de profondes mutations : les communications, les biotechnologies (manipulations génétiques ou nanotechnologies) et les échanges internationaux (circulation des matières premières, des produits manufacturés, des services, des personnes...). Dans ce contexte, la situation environnementale internationale continue de se dégrader. Les rapports scientifiques internationaux, notamment ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), confirment l'accentuation du dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité et l'artificialisation des sols, dans un contexte de crises sociales et géopolitiques : pressions démographiques, montées des inégalités, accélération des mouvements migratoires (dus aux guerres, à la pauvreté, au changement climatique...), pressions des systèmes techniques (nucléaire, chimique...), émergence de nouvelles maladies...

Dès l'origine, les partis écologistes ont interrogé et remis en cause la dynamique qui conduit à ces situations écologiques et sociales dégradées, tout en énonçant une interrogation

fondamentale : comment concilier une perspective de croissance économique continue dans un monde aux ressources limitées ? Hypothétique lors de son énonciation originelle, confirmée depuis par les faits, la question est désormais confrontée à l'accentuation des contraintes sociales et écologiques qu'elle anticipait.

Face à ces changements, qui ont provoqué et provoquent encore des perturbations majeures dans la vie des personnes et des peuples, les mouvements politiques classiques ne pouvaient apporter de réponses suffisantes. Conservateurs, libéraux, sociaux-démocrates, communistes, réformistes ou révolutionnaires restaient, depuis plus d'un siècle, rivés à des antagonismes classiques : dominants/dominés, possédants/exploités, libéralisme/dirigisme, capitalisme/socialisme, droite/gauche... Désormais, à l'échelle internationale, des partis écologistes élaborent des réponses politiques inédites, articulées autour d'une critique radicale du modèle productiviste – l'accumulation individuelle par la productivité, l'innovation et la croissance continue, destinée à apporter une amélioration du bien-être. Les programmes des mouvements écologistes restent cependant en grande partie façonnés par les contextes nationaux. En conséquence, ils hiérarchisent différemment les questions sociales (croissance des inégalités, urbanisation, guerre...) et les questions environnementales (pollutions, dérèglement climatique, atteintes à la biodiversité, besoins énergétiques...) – hésitant même parfois sur la question nucléaire. La diversité de leurs priorités s'explique aussi par les conditions politiques des pays concernés : la qualité du système représentatif (plus ou moins grande ouverture de l'espace électoral et institutionnel), la qualité du dialogue instauré avec les autres formations politiques (coalitions gouvernementales...), la prise de conscience des populations concernées (modifications des comportements par exemple)...

Au-delà de ces différences entre pays, l'écologie politique est cependant porteuse d'une proposition idéologique originale et inédite. Elle met l'accent sur la question des conséquences (sur l'irréversibilité des situations écologiques) et insiste sur la relation de l'homme avec le non-humain (la biosphère, les animaux, les ressources...). Pour autant, sa réponse est protéiforme, dans la mesure où le corpus idéologique de l'écologie reste encore à stabiliser.

On verra qu'il en va ainsi de l'écologie politique française. Celle-ci, née comme ailleurs du refus de laisser la situation environnementale se détériorer, a dû tenir compte de particularités locales, notamment des préoccupations tiers-mondistes ou du désir de « vivre autrement » exprimés au sein des milieux militants des années 1970, sans pour autant s'affilier aux théories révolutionnaires dominantes de l'époque. En outre, l'écologie, dernière pensée critique née au xx^e siècle, s'est insérée en France dans une arène politique rigide : clivages fortement enracinés, poids des institutions (élection du président de la République au suffrage universel direct, système électoral favorisant les grands partis...), imaginaire technique hérité des « Trente Glorieuses »... Le difficile développement de l'écologie politique en France s'est ainsi heurté à des causes structurelles qui ont freiné la construction d'un mouvement politique solide, bénéficiant d'une assise électorale large, tout en étant confronté comme ailleurs aux problèmes posés par l'élaboration d'une pensée écologiste autonome. Malgré ces difficultés, la politisation de l'écologie a permis aux idées qu'elle portait de pénétrer les politiques publiques – aux échelles locale, nationale et internationale – et d'intégrer la « boîte à outils » de l'ensemble des formations politiques françaises.

L'émergence de la pensée écologiste

La pensée écologiste puise à différentes sources plus ou moins anciennes, qui l'ont diversement influencée : évolution des sciences du vivant vers une meilleure compréhension de notre rapport au monde, esthétique environnementale – qui insiste sur notre relation sensible au monde et ouvre à la défense de la nature –, critique de la technique et, enfin, influence des contre-cultures.

Naissance d'une science écologiste

Le politique, qui s'est toujours élaboré dans un rapport étroit à la nature – ne serait-ce que pour la gestion des moyens de subsistance des communautés humaines – a été profondément influencé au cours des derniers siècles par l'approche positiviste des sciences du vivant, qui entendait l'organiser pour améliorer la condition humaine. Les progrès de la connaissance scientifique ont rendu possible ce projet de domestication du vivant

(agronomie, botanique...): les espèces ont été classées en fonction de leur utilité et les territoires organisés pour améliorer la production. La colonisation a d'ailleurs pleinement participé de ce programme de contrôle de la nature et du vivant (Grove, 1997). Il n'est pas anodin de rappeler que l'inventeur du néologisme « écologie », le zoologiste allemand Ernst Haeckel (1834-1919), qui voulait en faire l'une des principales branches des sciences de la nature, s'inscrivait pleinement dans ce projet rationaliste.

Cependant, l'approche instrumentale de la nature a été progressivement questionnée (Ford, 2018). En France, le géographe et militant anarchiste Élisée Reclus (1830-1905) s'est très tôt interrogé sur la place de la nature dans la civilisation moderne. Mais sa critique est restée marginale. C'est surtout à partir des années 1940-1950 que quelques personnalités ont commencé à mettre en question les conséquences de l'exploitation intensive des milieux vivants. La biologiste et journaliste nord-américaine Rachel Carson (1907-1964) dénonce ainsi l'utilisation des pesticides tels que le DDT dans l'agriculture intensive des États-Unis, et leurs effets sur les insectes, les oiseaux ou sur le développement du cancer chez l'homme. À partir des années 1960, des voix françaises de renom (l'ornithologue Jean Dorst, le biologiste René Dubos, le haut-fonctionnaire Philippe Saint Marc...) critiquent les conséquences de l'exploitation intensive de la nature. Mais le modèle qui sous-tend ce rapport à l'environnement, aujourd'hui qualifié de « productiviste », n'est pas réellement remis en cause. Ne sont envisagés que son ajustement et la réduction de ses conséquences négatives. La critique scientifique s'intensifie cependant au cours des années 1960 et 1970, notamment grâce à des travaux plus interdisciplinaires. Ainsi, l'agronome René Dumont (futur candidat écologiste à la présidentielle de 1974), qui a d'abord été l'un des artisans de la modernisation de l'agriculture française, opère un virage radical, remet en cause le modèle productiviste et s'interroge sur ses effets néfastes sur les hommes et les milieux. D'autres

scientifiques dénoncent les conséquences de l'activité humaine sur le vivant (Barry Commoner, Paul Ralph Ehrlich...). À l'instar du travail du biologiste et pharmacien Jean-Marie Pelt, la vulgarisation scientifique introduit les thèmes écologistes dans le débat public. À la fin des années 1960, les réflexions intellectuelles s'intensifient et les publications importantes se multiplient. Dès 1970 paraissent les premiers numéros de la revue française *Survivre* (rebaptisée *Survivre... et vivre*) animée par Alexandre Grothendieck et Pierre Samuel. En 1972, le Club de Rome publie son premier rapport, *The Limits to Growth* (traduit en français sous le titre *Halte à la croissance ?*). Ce fameux rapport Meadows connaît une célébrité mondiale. Les positions plus radicales d'Edward Goldsmith, l'animateur de la revue *The Ecologist*, sont exposées dans son livre manifeste *A Blueprint for Survival* (1973, publié en français sous le titre *Changer ou disparaître*). Ces publications, et bien d'autres encore, donnent une visibilité de plus en plus importante à la critique du modèle productiviste.

L'apport des sciences sociales est plus tardif, mais essentiel. On peut citer les réflexions dérangeantes du sociologue Serge Moscovici sur la place de la nature dans notre société et son importance dans notre identité, les éclairages de l'urbaniste et essayiste Paul Virilio, ceux des experts du développement François Partant et Ignacy Sachs, de l'économiste René Passet, de l'historien Jean Chesneaux, et des philosophes Michel Serres, Edgar Morin, Félix Guattari...

Esthétique environnementale et protection de la nature

L'esthétique environnementale s'est développée sous différentes formes (philosophie, littérature, poésie...). Aux États-Unis, les courants environnementalistes étaient avant tout préoccupés de la préservation des paysages et des ressources. John Muir (1838-1914) créa ainsi le Sierra Club en 1892 pour protéger la Sierra Nevada. L'œuvre d'**Henry David Thoreau** (1817-1962) valorisait une certaine éthique de la mesure de l'homme dans ses liens

avec la nature. Ce courant, marqué par le transcendantalisme – la croyance dans l'existence d'une bonté inhérente aux humains et à la nature, selon **Waldo Emerson** (1803-1882) –, voulait préserver l'intégrité des paysages et du patrimoine naturel, incarné par la *Wilderness* (la « nature sauvage »). Certains auteurs ont remis en cause la position centrale de l'homme dans la nature (Aldo Leopold, 1887-1948). L'esthétique environnementale est cependant moins présente en Europe, malgré quelques figures importantes comme l'écrivain français Jean Giono (1895-1970) ou le peintre et graveur animalier suisse Robert Hainard (1906-1999).

L'affirmation de ce courant esthétique et philosophique a très tôt fourni une source de légitimité aux mouvements de protection de la nature qui jouent un rôle crucial dans les luttes contre les atteintes à l'environnement (Berny, 2019). Ainsi, en 1854, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861) crée la Société impériale zoologique d'acclimatation, laquelle, sous plusieurs noms successifs, a survécu jusqu'à nos jours. Devenue la Société nationale de protection de la nature, elle est aujourd'hui l'une des composantes de France Nature Environnement (FNE), qui fédère les principales associations françaises de protection de la nature et de l'environnement. Au Royaume-Uni, la Commons Open Spaces & Footpaths Preservation Society voit le jour en 1865.

La critique de la technique

Dès les années 1930, certains auteurs dénoncent les dérives de la société moderne et l'omniprésence de la machine. Jacques Duboin (1878-1976) publie en 1932 son œuvre visionnaire *La Grande Relève des hommes par la machine*. Le sociologue et théoricien de l'urbanisme **Lewis Mumford** (1895-1990) ouvre une large brèche dans l'illusion de la toute-puissance technique avec son livre *Technics and Civilization* (1934). Quelques décennies plus tard, le penseur politique, historien et personnaliste Jacques Ellul (1912-1994, auteur en 1954 de *La Technique ou l'Enjeu du siècle*) et l'essayiste Bernard Charbonneau (1910-1996) dénoncent l'hégémonie de la

technique sur nos sociétés. Ellul inspire les travaux d'Ivan Illich (1926-2002), sa critique de l'outil et sa promotion d'une société conviviale. En 1973, l'économiste Ernst Friedrich Schumacher (1911-1977) publie *Small Is Beautiful (Une société à la mesure de l'homme)*. Au cours des années 1970, les articles du journaliste et essayiste **André Gorz** (1923-2007) créent un pont entre le marxisme et l'écologie à travers la critique du productivisme.

La contre-culture

Au-delà des réflexions scientifiques et philosophiques, le foisonnement des contre-cultures qui se sont développées à partir des années 1950 a joué un rôle non négligeable dans l'imaginaire des militants écologistes. L'essayiste et romancier libertaire Paul Goodman, le poète Gary Snyder, figure de la *beat generation*, passé avec le philosophe norvégien Arne Næss à la *deep ecology* ou « écosophie » dans les années 1980, le romancier américain Edouard Abbey posant les bases de la résistance écologique radicale, et bien d'autres encore, ont fait la promotion d'un nouveau rapport au monde. De grands romanciers de science-fiction, comme John Brunner, James G. Ballard, Philip K. Dick, Theodore Sturgeon, Robert Silverberg, Norman Spinrad, Edmund Cooper, Ursula Le Guin, sans oublier les pères fondateurs du genre, Isaac Asimov, George Orwell, Aldous Huxley ou Evgueni Zamiatine, ont fourni une dimension utopique incomparable à la critique sociale et écologique (Rumpala, 2018).

Au-delà de la littérature, la bande dessinée, avec le magazine *New Worlds* au Royaume-Uni ou, en France, les publications provocatrices des éditions du Square (*Hara-Kiri*, *Hara-Kiri Hebdo*, puis *Charlie-Hebdo*) jouent un rôle important dans la popularisation des thèmes écologiques : Cavanna dans ses chroniques, notamment sur la question animale, Cabu dans ses reportages, Reiser dans ses bandes dessinées sur l'énergie solaire à la portée de tous, Gébé avec sa célèbre chronique utopiste en bande dessinée, rapidement adaptée au cinéma, *L'An 01*. Pierre Fournier, rédacteur à Charlie Hebdo et fondateur de la

revue *La Gueule ouverte*, « le journal qui annonce la fin du monde » (1972), systématise l'approche écologiste dans ses écrits, son engagement personnel (vie communautaire à la campagne) et ses combats, notamment contre le nucléaire au côté de l'Association pour la protection contre les rayonnements ionisants (APRI, fondée en 1964 par l'instituteur Jean Pignero).

On peut encore citer les revendications municipalistes du syndicaliste libertaire Murray Bookchin (1921-2006), l'écoféminisme (en France, dès le début des années 1970 avec Françoise d'Eaubonne, mais aussi en Inde avec Vandana Shiva), l'écologie profonde d'Arne Næss, le régionalisme...

Ainsi, scientifiques, romanciers, philosophes de renom, dessinateurs révoltés de l'après-Mai-68, militants radicaux, tous ont apporté leur contribution pour montrer les limites d'une conception historique fondée sur une vision linéaire et continue du progrès humain – dont la théorie du développement est la principale figure. Ils décrivent les dangers du productivisme, les ressources en voie d'épuisement, les atteintes à la nature, leur méfiance vis-à-vis de la technologie triomphante, les méfaits de l'économisme, le gigantisme industriel, le pillage du Tiers Monde. Ils rappellent que l'industrialisation n'élimine pas la pauvreté, mais la modernise, qu'il faut un monde « à visage humain »... Ils proposent de « maîtriser la maîtrise et non plus la nature », de réduire le temps de travail, soutiennent qu'une « société de l'abondance » est possible en redistribuant les richesses autrement, que *L'An 01* commence maintenant, à condition de « penser globalement et agir localement ».

Les influences de cette galaxie de précurseurs varient en fonction des origines et du parcours des militants écologistes. Certains d'entre eux sont des scientifiques alarmés par les dangers que court la planète, d'autres des syndicalistes lassés des combats traditionnels, ou encore des militants des luttes de l'après-Mai-68 (pacifistes, antimilitaristes, antinucléaires, antiracistes, féministes, homosexuels, tiers-mondistes), des environnementalistes

(amis de la nature, défenseurs de sites menacés), des pratiquants de techniques alternatives (agriculture biologique, médecines et énergies douces, vie communautaire, économie sociale, transports non motorisés)... Si la plupart d'entre eux étaient déjà en marge de la politique traditionnelle, ils ont dû se confronter à d'autres militants politiques : déçus du mouvement ouvrier, de la gauche et de l'extrême gauche, gauchistes, situationnistes, anarchistes et autogestionnaires, régionalistes, adeptes de la contre-culture inspirés par les provos néerlandais et les hippies américains... Leurs trajectoires ont croisé différemment l'écologie politique. Chacun a connu une construction personnelle de son discours politique écologique et les partis écologistes ont dû construire une cohérence idéologique à partir de cette diversité.

Car ce qui caractérise l'écologie politique, c'est l'incroyable brassage d'idées qui a présidé à sa naissance. À l'inverse des grandes idéologies, nées des théories d'un homme seul ou d'un petit nombre de penseurs aux analyses convergentes, elle est issue de la rencontre de courants d'idées et de personnes a priori peu susceptibles de se croiser.

L'écologie politique en France

Naissance du mouvement écologiste en France (1968-1974)

Les écologistes héritent de la conception des rapports politiques de l'après-Mai-68. La période a été à la fois marquée par un sursaut du mouvement ouvrier (avec l'extrême gauche, trotskiste ou maoïste, imprégnée de léninisme) et par un mouvement contestataire « postmoderne » : un gauchisme d'inspiration nettement plus anarchiste avec, à ses extrêmes, les provos et les situationnistes. La contestation soixante-huitarde a touché le monde entier, des pays de l'Est à l'Amérique latine, du Japon à l'Afrique. Son échec global en tant que projet révolutionnaire entraîna, à côté d'infinies et subtiles divisions de la mouvance gauchiste, un morcellement,

voire un repli, en une kyrielle de luttes particulières. Chaque cause eut son propre combat : féminisme, homosexualité, immigration, environnementalisme, antimilitarisme, communautarisme, économie distributive, régionalisme, tiers-mondisme, lutte contre le nucléaire... En France, la plupart des fondateurs de l'écologie politique ont baigné dans ces combats, ou se sont côtoyés au sein du Parti socialiste unifié (PSU), qui réunissait alors les déçus de la gauche socialiste et communiste. Ils ont également dû composer avec d'autres militants, issus des milieux environnementalistes, plus préoccupés par les enjeux du quotidien.

La période est en outre marquée par la médiatisation des premières grandes catastrophes écologiques : la marée noire provoquée par le naufrage du *Torrey Canyon* en Bretagne (1967), ou la pollution du Rhin par rejet d'endosulfan (1969). En 1969, un journaliste de RTL, Jean Carlier, mobilise des naturalistes puis l'opinion publique pour empêcher la réalisation d'un vaste projet touristique dans le parc national de la Vanoise. Avec la toute jeune Fédération française des sociétés de protection de la nature, fusion des principales organisations de défense de la nature, menée par Jean-Pierre Raffin, cette première grande campagne écologiste sera gagnée.

Les premiers cercles militants écologistes se constituent alors. En 1970, *Survivre et vivre* se constitue autour des mathématiciens Alexander Grothendieck et Pierre Samuel (Pessis, 2014). Fondée en 1971 à l'initiative du journaliste Alain Hervé, la section française des Amis de la Terre (*Friends of the Earth International*, fédération qui a vu le jour la même année) crée la revue *Le Sauvage* (1973-1980), vite dominée par Brice Lalonde. En Alsace, la pacifiste féministe Solange Fernex et le jeune Antoine Waechter fondent *Écologie et survie* et seront à l'initiative de la première candidature écologiste élections législatives de 1973 à Mulhouse (2,7 % des voix).

Ces années sont aussi celles des premières mobilisations nationales écologiques. En 1970, la contestation antinucléaire s'affirme – création du Comité contre la

pollution à La Hague, et du Comité de sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin, qui aboutira à l'organisation de la première manifestation nationale antinucléaire. En 1971, le combat emblématique du Larzac commence : il durera dix ans et servira de catalyseur pour de nombreux militants. En octobre de la même année, Pierre Fournier organise, à Bugey-Cobayes, une manifestation qui rassemble 15 000 personnes (dont Théodore Monod, Jean Rostand et Paul-Émile Victor). En 1972, Brice Lalonde organise une manifestation de 10 000 cyclistes à Paris. En 1973, il jette un pont entre la défense de l'environnement et le pacifisme en participant à une expédition maritime de protestation contre les essais nucléaires français à Mururoa.

Dans les années 1970, les publications spécialisées dans la question écologique foisonnent. Jean-Luc Burgunder lance l'Agence de presse de réhabilitation écologique, bientôt remplacée en 1975 par une revue, *Écologie*. Pierre Fournier crée en novembre 1972 un journal bouillonnant, *La Gueule ouverte*, qui paraîtra jusqu'en 1980 et qui aura épuisé son fondateur, mort brutalement en 1973. Sa vision d'une « nouvelle gauche écologiste » destinée à supplanter la gauche officielle était audacieuse.

Sur le plan institutionnel, les choses commencent aussi à bouger. Les travaux du Club de Rome démontrent que l'expansion continue d'une économie de la croissance risque de miner les possibilités mêmes du développement du monde (rapport Meadows, 1972). L'ONU organise la première Conférence mondiale sur l'environnement à Stockholm en 1972, en mettant en avant le principe d'un écodéveloppement. Elle aboutit à la création du premier Programme des Nations Unies pour l'environnement. En France, le premier ministère de l'Environnement est confié à Robert Poujade en 1971 – le « ministère de l'impossible », selon les mots du ministre. Les premiers jalons d'une administration publique de l'environnement sont ainsi posés, mais sans moyens réels.

Le choc pétrolier de 1973 et la crise économique qui s'en suit relèguent au second plan ces préoccupations

écologiques, même si, aux yeux des militants, elle a mis en évidence la fragilité de nos sociétés et l'affrontement du Nord et du Sud pour la gestion des ressources non renouvelables.

Construire une organisation politique (1974-1981)

Les années 1970 sont celles des premiers engagements politiques des écologistes qui choisissent d'entrer dans l'arène électorale avec une offre politique originale (l'écologisme), mais aussi dans le cadre d'une organisation différente. Ils veulent « faire de la politique autrement ». Pendant plus d'une dizaine d'années, ils inventent des formes d'organisation destinées à accueillir et respecter les origines disparates des militants. Soucieux d'élaborer des règles de fonctionnement nouvelles, ils refusent l'organisation pyramidale au profit du « basisme » (autogestion des groupes locaux, décentralisation des décisions, délibération permanente, refus de la professionnalisation...), qui s'avère difficile à gérer (Vrignon, 2017). Parallèlement, ils souhaitent maintenir des liens étroits avec les mouvements sociaux pour ne pas s'enfermer dans une politique strictement électorale.

La première campagne nationale des écologistes, celle de l'élection présidentielle de 1974, veut répondre à ces ambitions. La candidature de l'agronome René Dumont est représentative de cette convergence entre l'écologie et le radicalisme d'une partie de la gauche. D'ailleurs, Dumont n'accepte de se présenter que si Charles Piaget, le populaire leader autogestionnaire des grévistes de l'usine Lip de Besançon, qui peut fédérer électeurs de gauche, d'extrême gauche et écologistes, ne se présente pas. La Confédération française démocratique du Travail (CFDT), syndicat alors aligné sur le Parti socialiste (PS), empêchant la candidature de Piaget, la route est libre pour le président d'honneur des Amis de la Terre, René Dumont. Passé d'une vision productiviste de l'agriculture à une conception tiers-mondiste, il se définit comme un homme de gauche : signataire en 1960 du Manifeste des

121 (« Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie »), il est brièvement passé par la SFIO (qui deviendra le PS), et le PSU. Ses travaux dressent un constat alarmant des dégradations écologiques de la Terre. Son programme est une synthèse non dogmatique des questions écologiques portées par son comité de soutien (une alliance fragile entre mouvances de la gauche radicale et mouvements associatifs environnementalistes). Sa stratégie électorale est construite sur une alternative simple et alarmante : « L'utopie ou la mort ! »

La communication de René Dumont est directe et originale : il se présente sans cravate, vêtu d'un pull-over rouge qui valorise ses cheveux blancs. Il brandit un verre d'eau pure (« avant que nous n'en manquions ») devant la caméra, se déplace à vélo, tient son quartier général de campagne sur un bateau-mouche, préconise des mesures radicales (l'essence à 5 francs). L'establishment s'amuse, la presse se tait, les revues écologistes ne suivent pas (*Le Sauvage* soutient François Mitterrand et *La Gueule ouverte* s'abstient). Seuls cinq journalistes de la rédaction d'*Actuel* sortent une édition spéciale pour le soutenir. René Dumont n'obtient que 1,32 % des suffrages exprimés, mais les plus de 300 000 personnes qui ont voté pour lui resteront marquées par cette campagne. Pour le second tour, René Dumont ne donne aucune consigne de vote, même si, à titre personnel, il vote à gauche.

Après cette élection, une longue période d'incertitude s'ouvre pour l'écologie politique, marquée par une hésitation sur la question essentielle du type d'organisation à choisir. Deux conceptions se font face. La première estime qu'il est nécessaire de structurer l'écologie en la dotant d'une formation politique classique, nationale et centralisée, lui permettant d'entrer en compétition avec les partis traditionnels. Cette ligne aboutit, en novembre 1974, à la création du premier parti écologiste français par Solange Fernex et Antoine Waechter, le Mouvement écologique (ME). La seconde souhaite construire une formation fédérative,

décentralisée, plus proche des pratiques militantes basistes. Son objectif est de privilégier les élections locales et de minimiser le rôle de l'encadrement politique entre chaque élection. Brice Lalonde, ancien dirigeant de l'UNEF à la Sorbonne pendant Mai-68, en est la figure de proue ; il a noué de solides amitiés avec des militants gauchistes qui vont devenir leaders de grands médias, notamment à *Libération* ou à *Actuel*. Sous sa direction, les Amis de la Terre se transforment en un réseau d'associations, sorte d'esquisse de parti qui ne dit pas son nom. Ces groupes collaborent cependant aux élections, ce qui assure un relatif succès à certains candidats écologistes (13 % pour Waechter aux cantonales de Mulhouse en 1976 ; une trentaine d'élus dans les conseils municipaux en 1977, malgré l'obstacle du scrutin majoritaire à deux tours).

Entre-temps, le contexte politique français s'est durci. En 1974, le plan Messmer (du nom du Premier ministre Pierre Messmer) engage la France dans le tout-nucléaire. Les mobilisations antinucléaires s'intensifient (à Marckolsheim, à Plogoff...) mais sont source de divergences entre militants sur la question de la violence, anarchistes et gauchistes s'opposant aux écologistes sur ce point. La manifestation des 29, 30 et 31 juillet 1977, organisée contre l'implantation du surgénérateur Super-Phénix à Creys-Malville (Isère), mais interdite par les autorités, dégénère. Il y a un mort parmi les manifestants (Vital Michalon) et une centaine de blessés. L'événement choque l'opinion et démobilise les réseaux écologistes antinucléaires.

Des écologistes continuent cependant de participer aux élections. Le mouvement Écologie 78 se constitue en vue des élections législatives de 1978, autour de Philippe Lebreton, le célèbre « professeur Mollo-Mollo » de *La Gueule ouverte*, biologiste et président de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) qui a sauvé le parc national de la Vanoise. Écologie 78 n'a pas d'élus, mais recueille quelques bons scores, comme celui de Didier Anger dans le Cotentin (12,6 %), pour une

moyenne nationale de 4,4 %. À cette époque les candidats écologistes ont pour principe de ne pas donner de consigne de vote au second tour.

L'année suivante, le Réseau des Amis de la Terre (RAT), divisé, boycotte les élections européennes. De son côté, le Mouvement écologique, qui s'est transformé en Coordination interrégionale des mouvements écologistes (CIME) y participe. La liste Europe-Écologie, regroupant la CIME et SOS-Environnement de Jean-Claude Delarue, soutenus par des régionalistes, des syndicalistes et des associations, a pour tête de liste Solange Fernex. Le boycottage du RAT a des conséquences graves : Europe-Écologie ne franchit pas la barre des 5 %. Avec 4,4 %, les écologistes français ratent leur entrée au Parlement européen en juin 1979. En novembre, la CIME devient le Mouvement d'écologie politique (MEP).

La plupart des revues écologistes françaises cessent de paraître vers 1980-1981, alors qu'aux États-Unis on vient de frôler la catastrophe lors de l'accident nucléaire de Three Mile Island (1979). À Plogoff, où est programmée la construction d'une centrale nucléaire, les heurts entre manifestants et forces de l'ordre sont violents. Alors que des partis Verts se créent en Allemagne et en Belgique, la division des écologistes français rend nécessaire la création d'un Comité de liaison entre le MEP de Lebreton, le RAT de Lalonde et les « diversitaires », ou « troisième collègue », de Didier Anger. Ils choisissent ensemble Brice Lalonde comme candidat à la présidentielle de 1981 (diverses candidatures avaient été évoquées dont celle du commandant Cousteau). Lalonde obtient 3,9 % des voix et ne donne pas de consigne pour le second tour.

L'unification (1981-1986)

Élu président de la République, François Mitterrand met fin aux projets controversés de Plogoff et du plateau du Larzac, ce qui contribue à désamorcer les mobilisations écologistes, par ailleurs minées par les intenses querelles qui déchirent le mouvement. Lalonde réorganise à nouveau les Amis de la Terre autour de lui. En décembre 1981, à Couiza, il fonde la Confédération écologiste (CE)

qui devient la nouvelle rivale du MEP. Beaucoup d'Amis de la Terre sont là, les diversitaires et des groupes régionaux. Brice Lalonde, Pierre Radanne et Yves Cochet en sont les figures de proue. Cette confédération refuse la notion de parti, préfère une structure associative et privilégie les luttes locales. Le divorce est consommé avec le MEP que dirige Fernex. En 1982, le MEP devient Les Verts-Parti écologiste (Verts-PE), et la CE devient Les Verts-Confédération écologiste (Verts-CE).

Aux municipales de mars 1983, 757 écologistes des deux formations sont élus conseillers municipaux. Pour les écologistes, il est temps de prendre conscience des contraintes des règles politiques. Les 28 et 29 novembre 1984, à Clichy, les Verts naissent de la fusion des Verts-PE et des Verts-CE. Lalonde fait tout pour empêcher la naissance de cette formation que, manifestement, il ne dirigera pas. Il ne participe pas à l'assemblée générale, annonce qu'il soutient « la deuxième gauche et la deuxième droite », à savoir à la fois Michel Rocard et les « libéraux-libertaires »... La nouvelle organisation se dote de statuts qui privilégient le rôle des adhérents (des procédures de votes sont prévues à tous les échelons du parti...), le fédéralisme (autonomie des composantes régionales) et le refus de la professionnalisation (rotation des postes, interdiction du cumul des mandats...). Les Verts veulent à la fois faire « le choix de la vie » et faire de la « politique autrement ».

Aux élections européennes de 1984, les écologistes pâtissent encore de leurs divisions. Tandis que les Verts choisissent Didier Anger comme tête de liste, Brice Lalonde monte une surprenante Entente radicale écologiste pour les États-Unis d'Europe (ERE) avec les Radicaux de gauche, des associatifs et quelques amis. Les deux listes obtiennent chacune un peu plus de 3,3 % des voix, ce qui empêche les écologistes français de participer à la Green Alternative European Link (Grael), le premier groupe parlementaire européen constitué autour de députés écologistes.

Pourtant, la période devrait favoriser les écologistes. On découvre alors l'existence d'un trou dans la couche d'ozone, le surgénérateur Superphénix une fois achevé ne fonctionne pas et le gouvernement socialiste est éclaboussé par la désastreuse opération de sabotage menée contre le navire de Greenpeace, le *Rainbow Warrior*, en 1985. Les Verts se découvrent de nouvelles sources de division, entre ceux qui veulent refonder une vraie gauche dont les écologistes seraient le cœur, et ceux qui prônent une rupture définitive avec la gauche. Les résultats électoraux s'en ressentent en mars 1986 : 2,4 % aux élections législatives et 3,5 % aux régionales. Cependant, trois conseillers régionaux verts sont élus là où les écologistes sont bien implantés : Didier Anger en Basse-Normandie, Antoine Waechter et Andrée Buchmann en Alsace. Mais un cataclysme qui marque l'année 1986 va modifier la donne pour quelque temps.

Le « ni-ni » des années Waechter (1986-1994)

Le 26 avril, la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, explose. La plus grande catastrophe écologique et technique de l'histoire irradie toute l'Europe, sauf l'Hexagone si l'on en croit le gouvernement Chirac ! Ce double scandale écologique et démocratique stimule l'écologie partout. Les environnementalistes ont le vent en poupe.

Lors de l'assemblée générale des Verts, à Paris en novembre 1986, le clivage est net. D'un côté, la direction sortante, assez à gauche et sûre d'elle-même ne voit pas venir la bourrasque. S'emparant du slogan « ni gauche ni droite », ou plus exactement en affirmant fortement que pour les Verts la gauche et la droite défendent une même vision productiviste du monde et une conception également sclérosée de la politique, Antoine Waechter et ses alliés imposent une motion d'orientation sur le thème « L'écologie n'est pas à marier ». L'Appel pour un arc-en-ciel, appelant à un rapprochement des gauches alternatives et des écologistes, n'y change rien. La majorité des Verts souhaite au contraire affirmer l'autonomie des écologistes. Ceux-ci votent à 64 % la

motion « ni-niste », recentrant le parti sur les questions environnementales et sur la « crise écologique ».

Antoine Waechter devient le candidat des Verts à l'élection présidentielle de 1988. Il obtient 3,89 % des voix. Ce scrutin marque cependant une évolution importante au sein du parti : le déroulement de la campagne renforce sa structuration nationale, ce qui lui permet de s'implanter durablement sur le territoire. Inquiet de l'autonomie croissante que prend l'écologie par rapport à la gauche, le Premier ministre Michel Rocard nomme Brice Lalonde secrétaire d'État, puis ministre de l'Environnement.

La période 1974-1988 a donc été marquée par les difficultés des écologistes à pérenniser leur action sur le plan électoral (divisions incessantes, difficultés structurelles, conflits personnels...). La situation s'améliore en 1989, lors des élections municipales (900 élus, plus 470 écologistes sans étiquette). La même année, les élections européennes offrent un important succès à l'écologie française : les Verts-Europe-Écologie, avec 10,6 % des voix, obtiennent 7 députés Verts et 2 députés d'ouverture ; ils dominent dans le nouveau Groupe des Verts au Parlement européen (GVPE) qui succède au Grael.

Mais les Verts subissent alors une campagne de dénigrement de l'écologie politique. Des journalistes (*Actuel*) et des universitaires (Luc Ferry, Marcel Gauchet...) laissent entendre qu'elle aurait des thèmes en commun avec l'extrême droite. Les Verts peinent à répondre à ces critiques. En outre, les rapports entre écologistes et socialistes se tendent à l'occasion des manifestations contre la participation française à la première guerre du Golfe (1990-1991). Le Parti socialiste et l'Élysée choisissent de soutenir Brice Lalonde dans sa stratégie de reconquête de l'écologie politique par la création d'une formation concurrençant celle des Verts. Génération écologie (GE) voit le jour quelques mois avant les régionales de 1992. La double appartenance y étant autorisée – ce n'est pas le cas chez les Verts –, on y trouve

aussi bien des socialistes, des politiques venus de la droite, comme Jean-Louis Borloo, ou des écologistes modérés comme Noël Mamère – cet ancien journaliste de télévision, maire radical de gauche de Bègles, sera le candidat des Verts à la présidentielle de 2002. La stratégie est payante, puisque Génération écologie fait mieux que les Verts aux régionales de 1992 (7,1 % contre 6,8 %). Les Verts dénoncent les « manipulations » destinées à diviser l'écologie politique et à la maintenir dans une situation de dépendance à l'égard du puissant Parti socialiste. L'élection inattendue d'une élue Verte à la tête du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, vient compenser ces résultats mitigés. Éluë avec le soutien des socialistes, la jeune enseignante montrera une étonnante maîtrise, défendant son mandat jusqu'au bout et faisant de la région une vitrine (provisoire...) de l'écologie, de la solidarité et de la citoyenneté.

Face à l'offensive socialiste et afin de relancer l'écologie politique dans la compétition électorale, certains responsables Verts (dont Dominique Voynet et Renée Conan, alors députées européennes) lancent une initiative de regroupement, les « Verts au pluriel ». Ils sont suivis par toute la gauche du parti : Jean-Luc Bennahmias, Guy Hascoët, Marie-Christine Blandin, Alain Lipietz. Le pouvoir de Waechter s'effrite, sa stratégie du « ni gauche ni droite » ressemblant de plus en plus à un refus de prendre en compte la bipolarisation du jeu politique français. De son côté, Brice Lalonde prend ses distances avec le Parti socialiste, ce qui provoque des tensions importantes au sein de Génération écologie et, progressivement, le départ de ses principaux animateurs. Mais à la surprise générale, les Verts et Génération écologie font liste commune aux élections législatives de 1993, sous le label Entente des écologistes. Remportant 7,6 % des suffrages au premier tour, ils n'obtiennent aucun élu. L'Entente s'arrête là.

L'année 1992 est aussi celle de la deuxième Conférence des Nations unies sur l'environnement et le

développement (le « sommet planète Terre »), qui se déroule à Rio de Janeiro et s'achève par la rédaction d'une déclaration appelant à œuvrer pour protéger « l'intégrité du système mondial de l'environnement et du développement ». Des écologistes du monde entier s'y retrouvent, et y côtoient des représentants d'un monde économique dont ils ne mesurent pas encore toujours l'influence. La France de 1992 est marquée par le référendum sur le traité de Maastricht qui révèle, sur cette question, la profonde division des Verts, partagés à 50/50 d'après une consultation interne au parti. Mais ce clivage reflète celui du pays, puisque les Français ne votent oui qu'à une courte majorité.

En novembre 1993, Dominique Voynet obtient la majorité à l'assemblée générale des Verts. C'est une date charnière pour l'écologie politique française. Désormais, au nom d'une politique plus réaliste, qui tient davantage compte des contraintes électorales (par le biais de la coalition), les Verts basculent, clairement, dans le camp de la gauche, permettant ainsi le développement de stratégies électorales privilégiant « les forces de progrès ». Sur le plan sociologique, cette évolution correspond à un renforcement de la présence de militants issus des secteurs sociaux de la gauche, au détriment des environmentalistes. En 1994, les Verts adoptent de nouveaux statuts destinés à améliorer le fonctionnement des instances dirigeantes (ainsi, l'assemblée générale est abandonnée au profit d'un congrès qui se réunit tous les deux ans). Ces changements mécontentent les adhérents les plus à droite du parti, ainsi que ceux qui souhaitent maintenir son autonomie. Antoine Waechter quitte les Verts avec 300 partisans, et fonde le Mouvement des écologistes indépendants (MEI), qui ne rencontrera pas le succès escompté.

Survenues peu avant les élections européennes de juin 1994, ces nouvelles dissensions nuisent à la liste des Verts : moins de 3 % des voix et aucun élu. Génération écologie fait 2,1 %. De son côté, Noël Mamère est élu sur la liste hétéroclite de Bernard Tapie (Énergie radicale) et

il réussit à se glisser dans le groupe des Verts au Parlement européen, contre l'avis de Verts français. Il lance peu après son propre mouvement, enfin détaché de Génération écologie : Convergences écologie-solidarité (CES). Quant à Brice Lalonde, abandonné par ses derniers partisans et discrédité dans le monde de l'écologie, il soutient la candidature du Premier ministre de droite Édouard Balladur à la présidentielle de 1995 – il ralliera ensuite le libéralisme radical d'Alain Madelin.

Avec la gauche plurielle, 1994-2002

En octobre 1994, les Verts, Alternative rouge et verte (AREV), Écologie autrement et la Convention pour une alternative progressiste (CAP) désignent Dominique Voynet comme candidate à l'élection présidentielle de mai 1995. Elle n'obtient que 3,32 % des suffrages, alors que ni Lalonde ni Waechter n'ont réuni les 500 signatures pour se présenter. Quant à Noël Mamère, il s'est rallié à la candidature socialiste de Lionel Jospin dès le premier tour.

À l'issue des élections municipales de juin 1995, alors que les groupes locaux se partagent entre listes autonomes et listes d'union avec la gauche, les écologistes obtiennent 650 élus et contrôlent une trentaine de mairies. À l'assemblée générale de 1995, les Verts adoptent une stratégie destinée à ramener vers eux d'autres formations écologistes ou de gauche. Entre 1995 et 1998, ils accueillent des dissidents du MEI, des anciens de Génération écologie, une partie d'AREV et Écologie Autogestion. Un nouveau clivage structure désormais le parti des Verts, avec d'un côté les « voynétistes », majoritaires, dont la priorité est d'établir un accord électoral à gauche, principalement avec le Parti socialiste, pour obtenir des circonscriptions « gagnables », et de l'autre côté une « aile gauche » disparate qui veut maintenir l'autonomie des Verts.

Les élections législatives de 1997 concrétisent le rapprochement entre Parti socialiste et Verts, qui se partagent des circonscriptions, adoptent une politique de désistement réciproque et s'accordent sur quelques

orientations générales. Cette stratégie est payante, puisque la gauche dite « plurielle » obtient la majorité à l'Assemblée nationale et que les Verts participent au gouvernement. Même si ces derniers obtiennent, pour la première fois de leur histoire, six députés à l'Assemblée nationale, leur score national (3,7 %) reste modeste. Dominique Voynet devient ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement dans le gouvernement de Lionel Jospin. Elle obtient l'abandon du projet de canal Rhin-Rhône et l'arrêt de Superphénix, mais elle ne réussit pas à infléchir les politiques gouvernementales en matière de transport (le programme autoroutier se poursuit), de nucléaire ou sur la question des organismes génétiquement modifiés. Elle ne parvient pas non plus à peser sur certains dossiers sociaux (sans-papiers...). Le faible impact des Verts sur la politique gouvernementale a plusieurs explications : faible poids institutionnel dans le gouvernement, méconnaissance du fonctionnement de la haute fonction publique et, enfin, difficultés rencontrées par les dirigeants Verts pour dissocier l'exercice de l'activité gouvernementale de l'animation de la lutte politique. Le cumul des fonctions – ministre et responsable du parti – nuit à l'autonomisation de leur activité ministérielle.

Pourtant, le contexte semble une nouvelle fois favorable aux idées écologiques, l'opinion publique manifestant un intérêt renouvelé pour les questions d'environnement. L'irruption des risques environnementaux, alimentaires et sanitaires dans l'espace public (affaire du sang contaminé, farines animales, amiante, OGM, Erika, dioxine, explosion de l'usine AZF à Toulouse...) a contribué à populariser les thèmes de l'écologie politique. Mais les Français restent réservés à l'égard des Verts... Un sondage révèle en 2002 qu'ils ne sont que 27 % à estimer que la présence des Verts au gouvernement a été « assez efficace » pour protéger l'environnement.

L'élection présidentielle de 2002 met fin à la coalition gouvernementale des socialistes, des Verts et des communistes. Noël Mamère obtient 5,31 % au premier

tour (le meilleur score d'un candidat écologiste à cette élection), mais c'est la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour qui marque le scrutin. Ce traumatisme bouscule les négociations en vue des élections législatives, la priorité étant de barrer la route au Front national. Les Verts obtiennent cependant 57 circonscriptions où se présenter sans adversaires de gauche (contre 29 en 1997). Mais l'abstention est forte aux législatives (plus de 39 % au second tour) et le « vote utile » est défavorable aux écologistes. Contrairement à ce qu'il s'est passé en 1993, les Verts ne profitent pas du recul des socialistes et n'obtiennent que trois députés à l'Assemblée nationale. Ces résultats décevants provoquent une nouvelle crise de leadership au sein du parti.

Après la gauche plurielle (2002-2007)

Les Verts restent les partenaires privilégiés du Parti socialiste pour la construction de coalitions électorales, mais ils sont confrontés à la nécessité de reformuler leur programme politique et d'améliorer leur fonctionnement interne. En 2003, la gauche plurielle agonise. Incapable de gérer le traumatisme de 2002, le Parti socialiste ne parvient pas à maintenir l'unité électorale des forces de gauche – d'autant que le Parti communiste subit des revers électoraux importants. Redevenus un parti d'opposition sous les deux septennats de Jacques Chirac, les Verts contestent, élus en tête, les politiques des gouvernements Raffarin puis Villepin (réouverture du tunnel du Mont-Blanc en 2002, mesures sécuritaires contre les immigrants, légalisation progressive des OGM...). En 2004, portée par un vote sanction puissant, la coalition PS-PCF-Verts remporte 20 régions métropolitaines sur 22. Mais les Verts n'obtiennent aucune présidence de région. La même année, les résultats des élections européennes sont décevants pour les Verts. Ils ont perdu 444 000 voix entre 1999 et 2004, soit 26 % de leurs électeurs, et sont passés de 9,72 à 7,40 % des suffrages exprimés. Mais ils obtiennent six élus.

Le 29 mai 2005, les Français sont appelés à se prononcer sur le projet de « traité établissant une Constitution pour l'Europe » par la voie référendaire. La campagne est l'occasion d'un débat intense, au cours duquel les Verts se divisent – certains dirigeants appelant à soutenir le traité, d'autres à le rejeter. Ils sont également confrontés à la « dynamique du non ». Car à la question « Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ? », 54,68 % des électeurs ont répondu non. La campagne est l'occasion d'une effervescence dans les mouvements à la « gauche de la gauche », ainsi que dans certains cercles écologistes. Cette dynamique pourrait aboutir à la constitution d'un bloc radical unifié qui pèserait sur les échéances électorales à venir, avec un programme clairement antilibéral prenant ses distances avec la social-démocratie. Les Verts, attentifs mais sceptiques, participent au dialogue, pour finalement conclure qu'il n'est guère aisé de concilier les objectifs politiques de la gauche radicale avec certaines préoccupations de l'écologie politique.

Pour l'élection présidentielle de 2007, le Parti socialiste cherche à entraîner dans son giron toutes les formations de gauche dès le premier tour. Il espère ainsi limiter l'influence du candidat de la droite Nicolas Sarkozy. Mais les Verts ne veulent pas d'une candidature unique à gauche. Après une primaire interne intense, Dominique Voynet s'impose comme candidate écologiste face à Yves Cochet. Elle n'obtient que 1,57 % des voix, alors qu'aucun autre candidat ne se réclame de l'écologie politique. Au second tour, Dominique Voynet appelle à voter pour la socialiste Ségolène Royal, confirmant l'ancrage de l'écologie à gauche. L'échec à la présidentielle, puis aux législatives qui suivent (4 députés Verts), provoque le départ de plusieurs responsables (Jean-Luc Bennahmias, Yann Wehring, Marie-Hélène Aubert, puis, en juillet 2009, Martine Billard). Certains évoquent l'idée d'une dissolution des Verts (Yves Cochet). La désignation de Cécile Duflot au poste de secrétaire nationale est l'un des rares éléments de

stabilisation du parti. Elle exercera cette fonction de 2006 à 2012, en se fondant sur une vision pragmatique de l'intervention politique des Verts (conciliations théoriques, ouvertures à des politiques d'alliance...).

Aux Journées d'été des Verts de 2007, l'idée d'un large rassemblement des écologistes commence à s'affirmer. Quelques militants (Jean-Paul Besset, Pascal Durand...) lancent l'idée d'une structure élargie accueillant les militants et sympathisants écologistes qui ne se retrouvent pas dans le parti Les Verts. Daniel Cohn-Bendit apporte son soutien à cette opération et lui donne forme et visibilité. Le 20 octobre 2008, une conférence de presse lance officiellement Europe Écologie (EE). Autour de Cécile Duflot, on note la présence de José Bové (Confédération paysanne et altermondialiste), d'Eva Joly, de Jean-Paul Besset (ex-porte-parole de la Fondation Nicolas-Hulot), de Michèle Rivasi (fondatrice de la Criirad et du Criirem), de Yannick Jadot (ex-directeur des campagnes de Greenpeace France), d'Antoine Waechter (président du MEI) ou de François Alfonsi (porte-parole de la Fédération Régions et peuples solidaires)... Pour Europe Écologie, l'organisation des écologistes ne saurait se réduire à la forme traditionnelle du parti politique. Le choix de se constituer en rassemblement ouvert est destiné à permettre un maillage plus souple entre adhérents et simples sympathisants.

La préparation des élections européennes de 2009 permet de jeter les bases de cette nouvelle organisation, autour d'un « contrat écologiste pour l'Europe, programme d'Europe Écologie » (juin 2009). Le bon score des écologistes (16,3 % des suffrages et 14 élus) encourage les deux formations à la fusion. Le 13 novembre 2010 se tiennent les assises constitutives d'Europe Écologie-Les Verts (EELV). Les 2 000 délégués présents valident la « transmutation » du parti Vert (selon l'expression de Cécile Duflot) et du rassemblement Europe Écologie (Serne, 2014).

Confusions stratégiques (2012-2021)

Malgré les résultats électoraux décevants de la présidentielle et des législatives de 2012, les écologistes participent à la coalition gouvernementale après l'élection de François Hollande.

Deux personnalités issues de la société civile sont arrivées en tête de la primaire d'EELV. Eva Joly a été choisie comme candidate à la présidentielle face à Nicolas Hulot. La campagne, confuse dans ses intentions, s'est soldée par l'échec d'Eva Joly (2,31 % des suffrages). Aux élections législatives qui suivent l'élection de François Hollande, EELV obtient cependant 17 députés. Le 16 mai 2012, Cécile Duflot est nommée ministre de l'Égalité des territoires et du Logement dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. L'écologiste Pascal Canfin devient ministre délégué chargé du Développement. EELV est rapidement secoué par des débats internes, largement médiatisés, sur l'utilité de rester au gouvernement – en raison d'arbitrages défavorables aux écologistes membres du gouvernement. Les relations de ces derniers avec le parti se tendent. En septembre 2013, Pascal Durand (élu secrétaire national en juin 2012) quitte EELV. Il est suivi par Daniel Cohn-Bendit (décembre 2012) et par Noël Mamère (septembre 2013). Cécile Duflot et Pascal Canfin refusent de participer au gouvernement de Manuel Valls, nommé Premier ministre le 31 mars 2014, et retrouvent leurs sièges respectifs à l'Assemblée nationale et au Parlement européen. EELV ne participe pas au nouveau gouvernement, tout en restant dans la majorité. L'échec d'EELV aux élections départementales et régionales de 2015 est source de tensions politiques internes et de difficultés de trésorerie.

Considérant qu'ils doivent défendre les positions politiques de l'écologie et peser sur les orientations publiques, certaines personnalités écologistes nouent alors des accords personnels avec d'autres formations, afin d'obtenir des postes à responsabilité. En août-septembre 2015, Jean-Vincent Placé (président du groupe écologiste au Sénat), François de Rugy (coprésident

du groupe écologiste à l'Assemblée nationale) et Barbara Pompili quittent EELV, trop proche à leur goût du Front de gauche – qui rassemble les partisans de Jean-Luc Mélenchon et le Parti communiste. Jean-Vincent Placé devient secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État de 2016 à 2017. Le ralliement de François de Rugy à la candidature d'Emmanuel Macron, élu président de la République en mai 2017, lui permet de devenir président de l'Assemblée nationale, puis ministre de la Transition écologique (après la démission de Nicolas Hulot en août 2018). La démission de de Rugy, après une campagne de presse dénonçant sa gestion des fonds publics, le ramène à l'Assemblée en tant que simple député. Quant à Barbara Pompili, elle est nommée secrétaire d'État chargée des Relations internationales sur le climat et de la Biodiversité en 2016, ministre de la Transition écologique en 2020. Ces stratégies individuelles nuisent considérablement à la crédibilité politique d'EELV, incapable d'empêcher ces dissidences et de préserver l'originalité de ses propositions politiques.

Déjà, la campagne présidentielle de 2017 témoignait d'une grande confusion. Lors des primaires d'EELV, les 16 000 votants sont deux fois moins nombreux qu'à la primaire de 2011. Ils accordent au second tour 54,25 % des voix à Yannick Jadot contre Michèle Rivasi. Yannick Jadot, député européen depuis 2009, est membre des Verts depuis 1999. Il a été directeur des campagnes de Greenpeace France de 2002 à 2008 et porte-parole de L'Alliance pour la planète. Mais les écologistes François de Rugy et Jean-Luc Bennahmias choisissent de participer à la « primaire citoyenne » du Parti socialiste, finalement remportée par Benoît Hamon. Ce résultat surprise complique la position politique de la gauche, entretient l'indécision des électeurs et relance les querelles d'appareil. Yannick Jadot hésite à maintenir sa candidature et finit par se retirer. Il apporte son soutien à Benoît Hamon, fort d'un accord électoral avec le Parti socialiste qui lui garantit 42 circonscriptions réservées. La décision est entérinée à une large majorité (79,53 %) par un vote des électeurs inscrits à la primaire d'EELV.

L'échec cuisant de Benoît Hamon au premier tour de la présidentielle met fin aux illusions électorales d'EELV. Les élections législatives et sénatoriales de 2017 sont des échecs. EELV n'a plus de députés et ne dispose plus que d'une poignée de sénateurs.

Les élections européennes de 2019 permettent de consolider, un peu, les positions des écologistes. EELV présente sa propre liste et désigne Yannick Jadot pour la diriger. Celle-ci est ouverte aux membres de la société civile engagés dans le combat écologique, ainsi qu'aux mouvements politiques s'affirmant écologistes ou régionalistes, afin de renouer avec le principe du rassemblement de toute l'écologie politique. Contre toute attente, Yannick Jadot choisit de défendre une écologie « ni de droite ni de gauche ». Porté par un contexte plutôt favorable de contestation sociale (mouvement des « gilets jaunes ») et de revendications écologistes (marches pour le climat, démission surprise de Nicolas Hulot...), EELV renoue avec le succès électoral. En proposant de « sauver l'Europe pour sauver le climat », la liste écologique obtient 13,5 % des suffrages exprimés et 13 députés. Les élections municipales de 2020 sont également marquées par une petite embellie électorale pour l'écologie politique, malgré l'abstention record qui accompagne la crise sanitaire de la Covid-19 : allié à des listes d'union de la gauche, EELV prend la direction de quelques grandes villes françaises – Lyon, Strasbourg, Grenoble, Bordeaux, Marseille, où cependant la maire écologiste initialement élue finit par céder la place à un socialiste.

Les difficultés de l'écologie politique française

Le parti écologiste français connaît, depuis sa naissance, une crise de leadership due à des effectifs militants réduits et à son organisation interne. Il peine en outre à conserver le monopole politique de l'écologie et pâtit régulièrement de l'émergence de formations dissidentes ou concurrentes.

Un projet politique constamment reformulé

Formation du petit nombre, les Verts passent de 1 500 membres en 1984 à 6 000 dans les années 2020,

avec un pic de plus de 10 000 membres au début des années 2000. D'une manière générale, 25 à 30 % des adhérents ne renouvellent pas leur cotisation d'une année sur l'autre. Les effectifs évoluent selon les périodes (déclin lors des périodes de tensions internes, augmentation lors des bons résultats électoraux...), mais restent faibles. Les écologistes ont peu d'élus. Ils ne sont pas non plus très riches : leurs finances dépendant des dotations de l'État, leur infrastructure reste minimale (peu de salariés, peu de moyens...).

L'organisation du parti valorise les pratiques participatives. Elle donne beaucoup de pouvoir aux adhérents et aux instances délibératives (conseil national interrégional, collège exécutif, assemblée générale, congrès...). Cette démocratie directe n'est pas sans poser certains problèmes (leadership, partage des responsabilités, continuité de l'action...). De manière récurrente, les Verts s'interrogent sur la réforme de leurs statuts, mais sans jamais réellement trancher en faveur de la délégation de pouvoir, tant ils sont attachés aux principes participatifs.

En outre, les Verts ont un problème programmatique. Ils ont longtemps été les seuls porteurs légitimes de la question écologique. Mais, en cherchant à construire une offre programmatique globale, les Verts ont contribué à brouiller les repères idéologiques des électeurs, pour qui l'écologie politique se limite à la question environnementale. Le choix de la candidature de Dominique Voynet pour l'élection présidentielle de 2007 – contre Yves Cochet, plus centré sur la question écologique – et, en 2012, celui d'Eva Joly, surtout connue pour son action contre la corruption, sont à cet égard symptomatiques. Enfin, quand les Verts parviennent aux responsabilités, les mesures qu'ils mettent en place sont souvent éphémères. Ainsi, après le départ de Lionel Jospin et de son gouvernement de « gauche plurielle » en 2002, celui de Jean-Pierre Raffarin a pu facilement relancer des programmes nucléaires suspendus, abandonner certains projets ferroviaires au profit du

programme autoroutier, baisser les crédits des transports collectifs...

L'intégration de l'écologie dans le discours des droites

La diffusion de la question environnementale dans les programmes politiques de droite comme de gauche prive désormais les Verts de ce qui pouvait les singulariser. La droite s'est ainsi progressivement dotée d'un discours « écologiste ». Jacques Chirac a contribué à vulgariser la notion de développement durable et a tenté d'en faire un thème central des rapports internationaux. Il a ainsi fait adopter, en 2005, une loi constitutionnelle affirmant que « chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé », ce qui a donné un caractère officiel à l'idée selon laquelle l'écologie ne serait pas une question idéologique, mais de bon sens. Captée et intégrée a minima dans le discours de la droite, la question écologique est reprise par de nouvelles formations. La naissance de Citoyenneté Action Participation pour le XXI^e siècle (CAP 21) est un des exemples les plus aboutis de ce phénomène. CAP 21 a été créée en 1996 sous une forme associative par l'avocate environnementaliste Corinne Lepage, ministre de l'Environnement du gouvernement d'Alain Juppé entre 1995 et 1997. La structure s'est ensuite transformée en mouvement politique en juin 2000. En 2007, CAP 21 s'est rapprochée de l'une des deux principales composantes de la droite parlementaire, l'UDF, en apportant son soutien à la candidature de François Bayrou à la présidentielle. Elle s'en est ensuite éloignée, pour participer à des coalitions électorales avec les mouvements écologistes. En février 2021, CAP 21 est devenue CAP Écologie.

Les Verts ont aussi dû composer avec la personnalité très médiatique de Nicolas Hulot. En 2007, celui-ci lance son Pacte écologiste, signé par tous les candidats à l'élection présidentielle, confortant ainsi l'idée que l'écologie est transpartisane. En 2007, il soutient les mesures du Grenelle de l'environnement sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Il se présente face à Eva Joly à la

primaire d'EELV en vue de l'élection présidentielle de 2012. Enfin, après l'élection d'Emmanuel Macron en mai 2017, il devient ministre d'État de la Transition écologique et solidaire, dans le gouvernement d'Édouard Philippe, jusqu'à sa démission soudaine d'août 2018.

L'écologie des programmes et des discours de la droite et du centre droit relève avant tout de politiques environnementales sectorielles, à l'exception notable de l'intégration par Jacques Chirac, en 2005, de la Charte de l'environnement dans le bloc de constitutionnalité français. Si la Constitution a intégré la protection de l'environnement, les principes de prévention, de précaution et la notion « pollueur-payeur », le droit positif reste cependant à la traîne. Le Grenelle de l'environnement (sept.-déc. 2007) ne se traduit pas non plus par une réforme inscrite dans la loi. Et la Convention citoyenne pour le climat (déc. 2019-juin 2020) ne semble pas plus concluante. Organisée à l'initiative du président Emmanuel Macron, elle mobilise 150 citoyens tirés au sort, chargés de proposer des mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % en 2030 (par rapport à 1990). Malgré les engagements présidentiels de traduire les propositions de la Convention en normes juridiques, la loi portant sur la lutte contre le dérèglement climatique débattue au printemps 2021 en réduit considérablement les ambitions.

Désormais entrée dans les mœurs et dans tous les discours politiques, l'écologie n'est plus un marqueur clivant. Mais le projet originel de l'écologie politique y est réduit aux questions de gestion pragmatique des ressources naturelles et de qualité de la vie.

Les défis de l'écologie radicale

Ainsi concurrencés sur leur droite, les partis écologistes doivent aussi composer avec des théories ou des activistes plus radicaux qu'eux. Les tenants de la « décroissance » s'inspirent des thèses de l'économiste du développement Nicholas Georgescu-Roegen. Face à la démesure technologique et énergétique de nos sociétés, ils

proposent une rupture radicale de nos modes de vie par la réduction de la production et de la consommation. On peut citer dans cette mouvance Vincent Cheynet et le journal *La Décroissance*, la revue *Silence*, les travaux de Serge Latouche ou de Paul Ariès... Quant à la « collapsologie », elle prend acte de l'« inévitable » effondrement de la civilisation industrielle et veut favoriser l'émergence de communautés locales résilientes et conviviales (Pablo Servigne, Raphaël Stevens...). L'écoféminisme critique l'androcentrisme et l'anthropocentrisme de l'écologie politique, à travers des figures comme Maria Mies, Vandana Shiva, Karen Warren, Donna Haraway, Starhawk, Val Plumwood (J. Burgart Goutal, 2020).

D'autres travaux théoriques enrichissent la pensée écologique. Ceux de Richard Grove (1997) sur le colonialisme et l'environnement préfigurent les interrogations de Joan Martinez Alier (2014) sur la place des plus pauvres dans les enjeux écologiques et sur la conciliation des impératifs environnementaux et sociaux – notamment pour les anciens peuples colonisés et les populations précarisées par la mondialisation. D'autres élaborent des « politiques de l'Anthropocène », en partant du constat que l'action de l'homme a fait basculer la Terre dans une nouvelle ère géologique. Enfin, la théologie elle-même s'empare de la question écologique, comme en témoigne l'encyclique *Laudato si'* du pape François en 2015.

L'écologie politique est aussi confrontée au radicalisme que suscite, à partir des années 1990, un sentiment d'urgence de plus en plus intense : actions « coups de poing » d'une partie des défenseurs de la cause animale ; « néoluddites » (leur nom fait référence aux luddites briseurs de machine du XIX^e siècle) s'en prenant aux OGM, aux nanotechnologies, aux puces RFID (technique de télésurveillance), à la biométrie, et plus généralement à la société industrielle et ses technologies de surveillance ; recours à l'action directe non violente et à la désobéissance civile de nombreux groupes comme

Extinction Rebellion, Youth for Climate, Désobéissance écolo, 350.org ; développement des ZAD (les « zones à défendre »)... Les formes que prend ce renouveau de l'activisme militant sont aussi des remises en cause de la recherche du compromis pratiquée par l'écologie politique traditionnelle.

Ainsi, l'écologie politique française, toujours en butte à un système électoral défavorable, doit à la fois faire face à la banalisation de ses analyses (tous les partis se veulent « écolos ») et à la concurrence de théories et de militants plus radicaux. Cette situation conforte son message originel, mais ne facilite pas ce qui devrait être son principal objectif : imposer les conditions politiques d'une transformation en profondeur de l'économie, du système productif et de la société française.

Les propositions de l'écologie politique restent bien sûr, et plus que jamais, au cœur des enjeux économiques et sociaux contemporains. S'inscrivant dans la lignée des courants humanistes, elle a su élargir l'idée de solidarité entre les êtres humains à notre patrimoine commun, la Terre. Les thèses qu'elle a imposées (sur les ressources naturelles, la biodiversité, le climat...) ont montré que le développement économique ne pouvait plus ignorer les limites posées par la nature. En tentant de promouvoir un projet politique de réorganisation de nos sociétés, les partis écologistes ont mis au centre du débat public les impératifs de durabilité, de précaution et d'équité. Quelles que soient leurs difficultés ou leurs réussites électorales, cette victoire restera à leur actif.

Bruno

VILLALBA

Bibliographie

J.-L. BENNAHMIA & A. ROCHE, *Des Verts de toutes les couleurs*, Paris, Albin Michel, 1991

N. BERNY, *Défendre la cause de l'environnement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019

- J. BERRY & G. FRANKLAND dir., *International Encyclopedia of Environmental Politics*, Routledge, Londres, 2002
- J. BURGART GOUTAL, *Être écoféministe. Théories et pratiques*, Paris, L'Échappée, 2020
- R. CARSON, *Le Printemps silencieux*, Paris, Plon, 1963
- P. DELWIT & J.-M. DE WAELE dir., *Les Partis verts en Europe*, coll. « Interventions », Complexe, Bruxelles, 1999
- F. DE ROOSE & P. VAN PARIJS, dir., *La Pensée écologiste. Essai d'inventaire à l'usage de ceux qui la pratiquent comme de ceux qui la craignent*, Deboeck-Université, Bruxelles, 1991
- F. FAUCHER, *Les Habits verts de la politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1999
- P. FOURNIER, *Y'en a plus pour longtemps*, Paris, éd. du Square, 1975
- Y. FREMION, *Histoire de la révolution écologiste*, Hoëbeke, Paris, 2007
- C. FORD, *Naissance de l'écologie. Polémiques françaises sur l'environnement 1800-1930*, Paris, Alma, 2018
- R. GROVE, *Ecology, Climate and Empire: Colonialism and Global Environmental History, 1400-1940*, White Horse Press, Cambridge, 1997
- E. VAN HAUTE dir., *Green Parties in Europe*, Routledge, Londres, 2016.
- A. LIPIETZ, *Qu'est-ce que l'écologie politique? La grande transformation du XXI^e siècle*, La Découverte, Paris, 1999
- J. MARTINEZ ALIER, *L'Écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Les petits matins, Paris, 2014
- D. H. MEADOWS, D. L. MEADOWS, J. RANDERS & W. W. BEHRENS III, *Halte à la croissance ? Rapport sur les limites de la croissance*, Fayard, Paris, 1972
- M. O'NEILL, *Green Parties and Political Change in Contemporary Europe: New Politics, Old Predicaments*, Routledge, Londres, 1997, rééd. 2019
- C. PESSIS dir., *Survivre et vivre. Critique de la science, naissance de l'écologie*, L'Échappée, Paris, 2014
- D. RICHARDSON & C. ROOTES dir., *The Green Challenge. The Development of Green Parties in Europe*, Routledge, Londres, 1995

B. RIHOUX, *Les Partis politiques : organisation et changement. Le test des écologistes*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, Paris, 2001

Y. RUMPALA, *Hors des décombres du monde. Écologie, science-fiction et éthique du futur*, Champ Vallon, Ceyzérieu, 2018

G. SAINTENY, *L'Introuvable Écologisme français ?*, Presses universitaires de France, Paris, 2000

P. SERNE, *Des Verts à EELV, 30 ans d'histoire de l'écologie politique*, Les petits matins, Paris, 2014

B. VILLALBA, *Les Collapsologues et leurs ennemis*, Le Pommier, Paris, 2021

A. VRIGNON, *La Naissance de l'écologie politique en France. Une nébuleuse au cœur des années 68*, Presses universitaires de Rennes, 2017.